

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société des Alumni, diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel
26 avril 2017, 18h00, Bâtiment principal, Salle C45

Président : M. Loris Petris
Secrétariat : Mme Marilou Laubscher

Présents : Mmes Ariane Brunko, Micheline Centlivres, Marylise Kristo-Labaut, Martine Rossier, Marie-Françoise Schaad, Françoise Tissot-Daguette, Françoise Voillat
MM. Danilo Affolter, Pierre Centlivres, Claude Frey, Didier Delaleu, Fabian Greub, Daniel Haag, Roland Kaehr, Cédric Léger, Robert Michel Philippe Robert, Daniel Schulthess, Kilian Stoffel, Antonin Van Dervorst

Excusés : Liste complète sur demande

Le président ouvre la séance et remercie les personnes présentes dont le recteur, M. Kilian Stoffel, et le vice-recteur, M. Daniel Schltuess. Il excuse certains membres de la SAN, dont la liste complète peut être demandée au secrétariat.

L'assemblée accepte l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 26 mai 2016
2. Rapport du président
3. Discussion sur le Comité de la SAN
4. Comptes
5. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau
6. Budget 2017
7. Divers

1. Le procès-verbal du 20 mai 2015 (sur demande ou consultable sur le site internet www.unine.ch/alumni-ne)

Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteure, Mme Gaëlle Liechti.

2. Rapport du président

L'année 2016 a été une année de transition de présidence avec le départ du président honoraire, M. François Hainard, et l'arrivée du nouveau président.

La SAN a fonctionné surtout par son Bureau composé par Mmes Martine Rossier (caissière), Gaëlle Liechti et ensuite Marilou Laubscher (secrétaire), M. Cédric Léger (trésorier) et Loris Petris (président).

Ce dernier a participé à la réunion annuelle des Sociétés des Alumni suisses « Swiss Alumni Conference 2016 » qui a eu lieu à l'Université de Zurich les 22 et 23 septembre 2016. Cela lui a permis d'avoir des échanges fructueux avec les autres sociétés d'Alumni et de voir ce qui se passe dans les autres sociétés.

A la fin 2016, le président a souhaité renforcer la collaboration avec les autres sociétés d'Alumni : UniNext (faculté de droit) et SNES (faculté des sciences économiques). En ce sens, il a pris contact avec la nouvelle présidente d'UniNext, Mme Eliane Chappuis pour définir avec elle une meilleure synergie entre UniNext et la SAN. Le président a de bons espoirs pour créer un élan plus dynamique avec cette société.

Le 2ème semestre 2016 a été marqué par un effort au niveau de la communication à travers la brochure *Trait d'Union*, les réseaux sociaux que sont LinkedIn et Facebook et particulièrement par le n° 41 d'*Uninews* consacré à Mme Catherine Gfeller, artiste qui a fait un don de toiles à l'UniNE exposées à UniMail et UniLac. Mme Gfeller a également fait le plaisir et l'honneur d'adhérer à la SAN. En tant qu'outil de promotion et de visibilité de la SAN, le n° 41 d'*Uninews* est désormais offert à chaque nouvel adhérent.

Actuellement, la SAN compte 680 membre dont 650 membres et 30 à vie. En 2016, on a compté 70 nouveaux membres et 13 démissions. Le produit des cotisations se monte à plus de CHF 12'000.- grâce à un effort soutenu qui a été fait pour récupérer d'anciennes cotisations de 2014 et 2015. Le président tient particulièrement à remercier Mme Gaëlle Liechti de ce travail effectué.

En effet, toute association à des difficultés à suivre ses membres dans leur parcours (changement d'adresses privées et désormais électroniques) ce qui augmente le risque de les perdre. La principale tâche du secrétariat est de suivre les membres et d'éviter de comptabiliser des membres inactifs. Le président invite d'ailleurs ses membres à mettre à jour leurs coordonnées ou tout au moins à en informer le secrétariat. Il invite également ses membres à faire connaître la SAN et à recruter de nouveaux membres.

La SAN a octroyé en 2016 des subventions pour un montant de plus de CHF 28'000.- (en augmentation par rapport à 2015) grâce au revenu de la fortune et des cotisations de la SAN et ceci malgré une baisse des revenus boursiers.

Le président tient d'ailleurs à remercier très vivement le trésorier, M. Cédric Léger, qui a accepté de continuer ce mandat.

La SAN a également remis divers prix : le Prix d'Excellence à trois étudiant-e-s en lettres, le Prix Crosetti à une étudiante de droit et le Prix Labhardt également à une étudiante en lettres. Ce dernier est remis une année sur deux en alternance avec le Prix Jéquier.

La SAN tient fortement à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et elle a reconduit son soutien au *Centre de carrière* qui organise deux séminaires par année et qui permet ainsi aux étudiants de comprendre les enjeux pour entrer dans la vie professionnelle.

La SAN a également soutenu les bourses d'études pour le *Cours d'été* organisé par l'*Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)*, l'*Institut d'archéologie* pour un voyage d'étude en septembre 2016 et la *Faculté des sciences* pour ses portes-ouvertes en avril 2016. La SAN a par ailleurs soutenu divers groupes de théâtre et de concerts.

Le président a souhaité réunir pour la première fois les membres de la SAN et de l'Université de Neuchâtel pour une conférence publique qui a eu lieu le 16 novembre 2016 et dont le conférencier était M. Nuccio Ordine, professeur à l'Université de Calabre.

A l'automne, la remise annuelle des différents prix de la SAN permet de renforcer sa visibilité. Pour maintenir, voire augmenter cette visibilité, la SAN a proposé à ses membres un Atelier LinkedIn organisé dans le cadre de la *Nuit des carrières* à l'UniNE en novembre 2016.

Membre du Conseil de fondation du Prix Nexans, le président a également représenté la SAN lors de la remise du Prix Nexans 2016 qui a été remis exceptionnellement en février 2017 à Mme Mélanie Lévy. Ce prix important de la société Nexans à Cortaillod se monte à CHF 20'000.-.

Pour 2017, le président informe que la SAN a financé la Journée citoyenne de la FLSH qui se tiendra le 20 mai 2017 ainsi que la conférence de M. Dany Laferrière du 12 mai 2017 organisée dans le cadre des 125 ans de l'ILCF. Le président informe que pour mettre en évidence le soutien de la SAN, il a demandé que le logo de la SAN apparaisse sur tous les supports publicitaires. Le président invite d'ailleurs les membres à participer à ces deux manifestations.

Le président s'est employé à élargir les avantages offerts par la SAN dans le souci d'attirer de nouveaux membres. Au long catalogue d'avantages offerts déjà actuellement aux membres de la SAN, et qui figurent sur le site, s'ajoutent désormais des prix préférentiels avec les Hôtels Alpes et Lac ainsi que l'Hôtel des Arts, avec le Laténium (entrée à 50%), avec le GTA et le Futhé pour leurs billets d'entrée. Le président encourage les membres de profiter de ces prestations.

L'établissement d'une carte de membre demande un travail conséquent. Dès lors et pour permettre aux deux hôtels ainsi qu'au Laténium de s'assurer qu'il s'agit bien d'un membre de la SAN lors d'une réservation d'hôtel ou de l'achat d'un billet d'entrée, la liste des membres de la SAN leur a été remise en leur demandant toutefois une stricte confidentialité de ces données.

Mme Schaad rend attentifs les membres que les statuts de la SAN mentionnent une protection des données ; la remise de la liste ne devrait donc pas être mise à disposition d'autrui.

Une discussion est menée pour savoir quelle autre possibilité permettrait la visibilité d'un membre de la SAN pour lui permettre de recourir à ces divers avantages, tout en respectant la protection des données. En conclusion, une proposition est faite d'ajouter au bas de la facture de cotisation une information de base concernant la personne et la mention de l'année en cours. Cette partie serait détachable et ferait office de carte de membre.

3. Discussion sur le Comité de la SAN

Ce point a déjà été évoqué en 2016. Les statuts de la SAN prévoient un organe exécutif qu'est le Bureau. Depuis ces cinq dernières années, le Comité n'est plus actif. Lors de la réunion annuelle du Comité, les mêmes informations sont données que celles pour l'Assemblée générale. Pour un fonctionnement pratique de la gestion de la SAN, les décisions peuvent être prises par le Bureau.

Le président suggère de ne plus avoir de Comité mais de maintenir le Bureau et de l'étoffer par l'arrivée de nouveaux membres.

M. Chiffelle, membre depuis le renouveau de la SAN, rappelle que le Comité a été très utile et qu'il a joué un rôle important pour cette reprise « de vie » de la SAN. Il confirme que ces dernières années, le Comité et l'AG font double emploi. Selon lui, le Bureau fait très bien son travail et on peut s'en faire l'économie d'un Comité.

Décision : le Bureau actuel est maintenu mais sera élargi à de nouveaux membres, au maximum 6 à 8. Ces derniers pourront prendre des activités comme le recrutement de nouveaux membres et le recrutement de sponsoring par exemple.

4. Comptes

M. Léger, trésorier, présente les comptes ainsi que le budget 2016.

• Compte de PP

On relève pour l'exercice 2016 une perte de CHF1'643.80.

Ce résultat négatif prend en compte une année boursière 2016 difficile avec des rendements de portefeuilles BCN et Bonhôte. Après un début d'année prometteur les marchés financiers se sont rétractés fortement pour revenir quelque peu sur la fin 2016, mais de manière insuffisante.

Au niveau des produits on relève des cotisations 2016 pour CHF 12'870.-, des dons et contributions pour CHF 90.- des revenus sur titres pour CHF 47'647.44, des gains sur titres de CHF 12'614.34 et intérêts et bénéfice de change de CHF 104.33 soit un total de produits de CHF 79'947.91.

Au niveau des charges on relève des subventions pour CHF 28'647.65, des frais de bureau, comité et secrétariat de CHF 5'405.33, des frais de courtage et intérêts de CHF 4'133.26, des pertes de change de CHF 206.37 et des pertes sur titres de CHF 42'030.66 à la réserve, soit un total de charges de CHF 81'591.71 **d'où une perte de CHF 1'643.80 pour l'exercice 2016.**

Les subventions accordées se sont élevées à CHF 28'647.65 pour un budget de CHF 30'000.-.

Pour rappel, l'objectif principal des subventions accordées est de soutenir l'Université et ses activités culturelles ainsi que l'insertion des diplômés UniNE dans la vie professionnelle. La liste des projets subventionnés figure sur le site internet.

M. Léger tient à remercier également vivement Mme Gaëlle Liechti du travail de rappel et de relance pour les cotisations impayées des années 2014, 2015 et 2016 qui a permis une amélioration des revenus.

4. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes et décharge au comité

Le trésorier transmet la parole aux vérificateurs des comptes, MM. Daniel Haag et Didier Delaleu.

M. Haag fait la lecture de leur rapport. La vérification des comptes a eu lieu le 22 mars 2017 et a permis de constater que les pièces comptables correspondent aux mouvements et soldes enregistrés dans les comptes et que la comptabilité est tenue avec soin, exactitude et conformément aux règles en vigueur.

L'excédent de charges pour l'exercice 2016 se monte à CHF 1'643.80, montant qui est reporté au bilan.

M. Haag relève qu'il s'agit d'un résultat positif compte tenu de l'évolution des marchés financiers durant l'année 2016 et ceci grâce à la vigilance de M. Cédric Léger. Il tient également à remercier Mme Gaëlle Liechti pour son efficacité à suivre le fichier des membres de la SAN et à Mme Martine Rossier pour son excellent travail de trésorière et sa ténacité.

Le président remercie vivement les vérificateurs de comptes. Il invite l'Assemblée à accepter les comptes 2016 et à donner décharge au Bureau pour l'exercice 2016.

Le rapport présenté par les vérificateurs des comptes ainsi que les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Le renouvellement du mandat des vérificateurs est également soumis à l'Assemblée générale qui vote à l'unanimité et par acclamation le mandat des vérificateurs de comptes : MM. Daniel Haag et Didier Delaleu.

5. Budget 2017

Le budget présenté par le trésorier M. Léger montre des comptes équilibrés de **CHF 57'000.-** à l'image de l'exercice précédent.

Il prend en compte au niveau des charges des frais bancaires, de bureau et d'administration de CHF 17'000.-, des subventions pour un montant de CHF 30'000.- et des frais de manifestations et communication de CHF 10'000.-.

Au niveau des revenus des cotisations pour CHF 12'000.- et des revenus sur titres de CHF 45'000.-.

Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents.

Le président remercie encore vivement Mme Rossier et M. Léger pour l'excellente tenue des comptes de l'exercice 2016.

Les documents relatifs aux comptes, bilan et budget peuvent être obtenus sur demande à l'adresse : secretariat.alumni@alumni.ch

6. Divers

Le recteur prend la parole et indique qu'il voit avec bienveillance le fait que la SAN développe des synergies ainsi qu'une coordination avec l'UniNE. Cela permet ainsi aux diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel d'avoir un lien continu avec son Alma matter. Il remercie M. Petris de la reprise de la présidence de la SAN et ne peut que constater avec satisfaction ses efforts fructueux déjà apportés lors de cette première année de présidence et de son envie à s'employer pour que la SAN soit plus visible en décuplant les activités entre Alumni et UniNE.

Le président remercie vivement le recteur et tient également à remercier le rectorat de son soutien, entre autre pour le support du secrétariat de la SAN, ainsi que les différents services de l'UniNE.

M. Centlivres relève la collision de date ce jour avec une autre manifestation (Café scientifique). Il souhaite qu'à l'avenir la date de l'Assemblée ne coïncide pas avec une autre manifestation de l'UniNE.

Le président remercie vivement les membres présents à l'assemblée et les invite à se déplacer pour l'apéritif.

19h15 fin de séance

Neuchâtel, le 21 mai 2017 / ml